

GUIDE D'UTILISATION DES FORMULAIRES ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO POUR LA RÉHABILITATION DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pourquoi devez-vous remplir des formulaires ?

Pour bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro, vous devez justifier de l'éligibilité de votre projet. Afin de simplifier les formalités et d'uniformiser les justificatifs à apporter, l'arrêté du 30 mars 2009 définit des formulaires type rectoverso que vous devez fournir à votre banque :

- → un formulaire « devis », au moment de votre demande de prêt, afin que votre banque puisse s'assurer que le projet de réhabilitation ouvre bien droit à l'éco-prêt ;
- → un formulaire «factures», après la réalisation des travaux, afin de justifier de la bonne réalisation de ceux-ci.

Il est rappelé qu'il ne peut y avoir qu'un seul éco-prêt à taux zéro par logement.

Attention, il existe un formulaire « devis » et un formulaire « factures » pour chacun des trois types d'éco-prêt à taux zéro (bouquet de travaux, performance énergétique globale, assainissement non collectif).

Ce guide présente la manière selon laquelle doit être rempli le formulaire « devis » pour la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie.

NB: le formulaire « factures » se remplit de la même manière que le formulaire « devis »; les montants des travaux à reporter sont ceux des factures, qui doivent être jointes au formulaire.

Qui remplit les formulaires «devis» et «factures»?

Vous devez apporter à votre banque les formulaires entièrement remplis.

- → Vous renseignez vous-même le Cadre A situé au recto du formulaire ;
- → Vous faites remplir le Cadre B situé au verso du formulaire :
 - par le maître d'œuvre s'il intervient sur le projet (collectivité, entreprise qui coordonne les travaux, architecte...);
 - par l'entreprise qui réalise les travaux et, si nécessaire, par le syndic de copropriété ;
 - par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ou le délégataire ou prestataire, en cas de transfert de la mission « contrôle ».

À quels moments devez-vous remplir ces formulaires?

Formulaire « devis » : vous devez le fournir à votre banque au moment de la demande de prêt. Il faut donc le faire remplir par l'entreprise au moment où celle-ci établit le(s) devis correspondant aux travaux à réaliser, puis par le SPANC qui vérifie que le projet respecte la réglementation en vigueur. Vous devez joindre ces devis au formulaire et, si nécessaire, les documents autres indiqués dans le cadre A.

Attention, les travaux ne doivent pas commencer avant l'émission de l'offre de prêt par la banque.

Formulaire «factures»: vous devez le fournir à votre banque à l'achèvement des travaux et dans un délai maximum de deux ans après l'émission de l'offre de prêt. Il faut donc le faire remplir par l'entreprise après la réalisation des travaux qui lui reviennent, au moment de la facturation, puis par le SPANC au moment de la vérification d'exécution de l'installation d'assainissement non collectif. Vous devez joindre les factures correspondant aux travaux réalisés et, si nécessaire, les documents indiqués sur le formulaire «facture».

Quelles sont les conséquences si les travaux du formulaire «factures» sont différents des travaux initialement prévus dans le formulaire «devis» ?

En tout état de cause, il est préférable de concevoir le projet de réhabilitation dès le début de l'opération. La loi indique que les travaux réalisés doivent être conformes aux devis fournis à la banque au moment de l'émission de l'offre de prêt. Cependant, en cas d'imprévus, des modifications du programme de travaux sont tolérées, à condition que le programme final de travaux respecte les critères de l'éco-prêt (caractéristiques techniques minimales des travaux).

Attention, si les critères ne sont plus respectés ou si vous ne fournissez pas l'ensemble des justificatifs, vous devrez rembourser l'avantage indûment perçu.

Un ajustement du montant de l'éco-prêt sera **possible** avec l'accord de votre banque dans la limite du plafond applicable aux nouveaux travaux, mais sera **obligatoire** si vous avez reçu un éco-prêt trop important par rapport aux travaux justifiés.



Travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO

MEN		« Formulaire type - D		à indiquer la décennie de construction. Dans le cas où le logement a subi d'importantes modifications depuis son achèvement (extension, division, reconstruction)
		au logement et aux travaux	À remplir par l	reportez-vous aux Questions / Réponses sur le site du ministère de l'Écologie.
Log	Adresse de réalisation N° Voie Code postal Année d'achèvement	Ville		La nature du logement peut éventuellement être une copropriété. Dans ce cas, chacun des logements peut prétendre à l'éco-prêt et le syndic doit remplir le coût des travaux revenant au logement dans le cadre B, à la place de l'entreprise.
	 Nature du logement f		en location Ovacant	L'utilisation en tant que résidence principale doit être effective dans les 6 mois qui suivent la remise du formulaire « factures ».
	 Catégorie du propriét □ particulier 	osociété civile		Les sociétés civiles ayant droit à un éco-prêt sont celles nor soumises à l'impôt sur les sociétés et dont au moins un associé est une personne physique.
Car	 Travaux réalisés pour Odu demandeur 			Les travaux peuvent être réalisés par une collectivité terri- toriale pour le compte du demandeur.
	Montant total des tra	éhabilitation des dispositifs d'assainissem avaux de réhabilitation en € TTC is (étude, architecte, géomètre, assurance	= (d'énergie Ce montant doit être égal au montant figurant dans
Der	 Montant total en € T Montant total en € T mande accompagnée de devis pour les tr 	avaux de réhabilitation des dispositifs d'as	= O l de l'ANAH, □ d'une collectivité, □ a	Il s'agit de frais de maîtrise d'œuvre, d'une éventuelle assurance maître d'ouvrage et des études relatives aux travaux finançables. Les travaux peuvent nécessiter au préalable une étude de sol. La personne réalisant cette étude peut être différente de celle concevant le projet. Rappel : les frais de contrôle ne sont pas une dépense éligible.
	d'assainissement non col	avaux induits indissociablement liés aux tr	i II	La liste des travaux induits pouvant être financés est rappelée à la fin de ce guide.
	de l'attestation de con réhabilitation.			Ce montant doit être égal à la somme des 3 montants précédents.
Je (r	nous) soussigné(e)(s), • Nom :	Nom de jeune fille :	Prénom :	Lisez attentivement vos responsabilités, toutes les cases
Г	• Nom:	Nom de jeune fille :	Prénom :	doivent être cochées.
4	à titre de résidence principa compter de la déclaration de précise(ons) que les travau	que le logement est occupé à titre de résidenc le ou à le donner en location à un ménage qui		
	certifie(ons) sur l'honneur certifie(ons) sur l'honneur	ux seront réalisés conformément au présent dev général des collectivités territoriales ; ne pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à que, à ma (notre) connaissance, le logement n'a que les frais et travaux induits respectent les cu	à taux zéro pour ce logement ; ı pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zér ritères d'éligibilité de l' éco-prêt à taux zéro	ro;
	□ certifie(ons) sur l'honneur □ certifie(ons) sur l'honneur □ certifie(ons) sur l'honneur □ m'engage (nous engageo l'émission de l'offre de prêt, cas de non réalisation de cei □ reconnais(sons) avoir été i	ux seront réalisés conformément au présent dev général des collectivités territoriales; ne pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à que, à ma (notre) connaissance, le logement n'a que les frais et travaux induits respectent les ci que l'ensemble des renseignements du présen ns) à effectivement réaliser les travaux du prése et reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des cu ux-ci; nformé(e)(s) que les caractéristiques des travaux	à taux zéro pour ce logement ; a pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro ritères d'éligibilité de l' éco-prêt à taux zéro t formulaire est exact ; ent formulaire dans un délai de deux ans à conséquences auxquelles je m'expose (nous ux du présent formulaire me (nous) donnen	Ce montant correspond au montant maximum susceptible d'être demandé. Il est égal au « Montant total TTC » des travaux calculé précédemment, dans la limite de
	certifie(ons) sur l'honneur certifie(ons) sur l'honneur certifie(ons) sur l'honneur m'engage (nous engageo l'émission de l'offre de prêt, cas de non réalisation de cei reconnais(sons) avoir été i demander un éco-prêt d'un reconnais(sons) avoir été i demander un éco-prêt d'un l'établissement de crédit, et	ux seront réalisés conformément au présent dev général des collectivités territoriales ; ne pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à que, à ma (notre) connaissance, le logement n'a que les frais et travaux induits respectent les cur que l'ensemble des renseignements du présent ns) à effectivement réaliser les travaux du prése et reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des cux-ci; nformé(e)(s) que les caractéristiques des travaux montant de et demande(ons) à béné nformé(e)(s) que les caractéristiques des travaux e durée comprise entre 36 et 120 mois, qui peuf demande(ons) à bénéficier d'une durée de	à taux zéro pour ce logement; pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zér ritères d'éligibilité de l' éco-prêt à taux zér t formulaire est exact; ent formulaire dans un délai de deux ans à conséquences auxquelles je m'expose (nous ux du présent formulaire me (nous) donnen éficier d'un montant de	Ce montant correspond au montant maximum susceptible d'être demandé. Il est égal au « Montant total TTC » des travaux calculé précédemment, dans la limite de 10 000 €.
	□ certifie(ons) sur l'honneur □ certifie(ons) sur l'honneur □ certifie(ons) sur l'honneur □ m'engage (nous engageo l'émission de l'offre de prêt, cas de non réalisation de cer □ reconnais(sons) avoir été i demander un éco-prêt d'un □ reconnais(sons) avoir été i demander un éco-prêt d'un	ux seront réalisés conformément au présent deu général des collectivités territoriales ; en e pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à que, à ma (notre) connaissance, le logement n'a que les frais et travaux induits respectent les cu que l'ensemble des renseignements du présen en par de des renseignements du présen et reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des cux-ci; nformé(e)(s) que les caractéristiques des travau montant de et demande(ons) à béne et durée comprise entre 36 et 120 mois, qui peut et durée comprise entre 36 et 120 mois, qui peut et durée comprise entre 36 et 120 mois, qui peut et durée comprise entre 36 et 120 mois, qui peut et deres de	à taux zéro pour ce logement; pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zér ritères d'éligibilité de l' éco-prêt à taux zér t formulaire est exact; ent formulaire dans un délai de deux ans à conséquences auxquelles je m'expose (nous ux du présent formulaire me (nous) donnen éficier d'un montant de	Ce montant correspond au montant maximum susceptible d'être demandé. Il est égal au « Montant total TTC » des travaux calculé précédemment, dans la limite de 10 000 €. Ce montant doit être inférieur ou égal au montant précédent. En effet, vous pouvez décider de demander un
 '	certifie(ons) sur l'honneur certifie(ons) sur l'honneur certifie(ons) sur l'honneur m'engage (nous engageo l'émission de l'offre de prêt, cas de non réalisation de cei reconnais(sons) avoir été i demander un éco-prêt d'un reconnais(sons) avoir été i demander un éco-prêt d'un l'établissement de crédit, et Fait à	ux seront réalisés conformément au présent dev général des collectivités territoriales ; ne pas avoir fait d'autre demande d'éco-prêt à que, à ma (notre) connaissance, le logement n'a que les frais et travaux induits respectent les cur que l'ensemble des renseignements du présent ns) à effectivement réaliser les travaux du prése et reconnais(sons) avoir été informé(e)(s) des cux-ci; nformé(e)(s) que les caractéristiques des travaux montant de et demande(ons) à béné nformé(e)(s) que les caractéristiques des travaux e durée comprise entre 36 et 120 mois, qui peuf demande(ons) à bénéficier d'une durée de	a taux zéro pour ce logement ; a pas déjà bénéficié d'un éco-prêt à taux zéro t formulaire est exact ; ent formulaire dans un délai de deux ans à conséquences auxquelles je m'expose (nous ex du présent formulaire me (nous) donnen éficier d'un montant de €; ex du présent formulaire me (nous) donnen t ètre étendue dans la lin ite de 180 mois si es non éligibles à e relevage). Les	Ce montant correspond au montant maximum susceptible d'être demandé. Il est égal au « Montant total TTC » des travaux calculé précédemment, dans la limite de 10 000 €. Ce montant doit être inférieur ou égal au montant précédent. En effet, vous pouvez décider de demander un éco-prêt d'un montant inférieur. Les travaux ne doivent pas avoir été commencés avant

L'année d'achèvement du logement doit être antérieure à 1990 pour pouvoir bénéficier de l'éco-prêt. Dans le cas

où elle n'est pas connue précisément, on peut se limiter

occupant le logement. Si le logement est déclaré vacant lors de la remise du formulaire : aucun document n'est à produire, l'engagement sur l'honneur, que vous devez cocher ci-après, est suffisant.

Dans le cas de travaux réalisés à l'initiative du propriétaire, cette attestation n'est pas exigée. Il convient toutefois de faire signer le SPANC au verso pour attester du respect par le projet de la réglementation.

CADRE B - Éligibilité des travaux de réhabilitation des d'assainissements non collectif ne consommant pas d'e Formulaire type - Devis	dispositifs énergie	À faire remplir aux pro et services par le	L'intervention d'un porteur de projet n'est pas obligatoire pour la réalisation des travaux. S'il y en a un, celui-ci est responsable du respect des prescriptions techniques
À remplir par le porteur du projet (architecte, ma	réglementaires pour l'ensemble du projet et doit s'engager à ce titre en renseignant ce cadre. (Lorsque c'est une collectivité qui réalise les travaux, elle doit		
Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les travaux réalisés respectent l	es critères d'éligibilité prév	rus par l'arrêté n° NOR DEVU090	renseigner ce cadre.)
Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance :			
Fait à le	Signature	Tampon	Cette rubrique doit être remplie par le SPANC ou son délégataire, en dernier, une fois que l'entreprise a rempli la partie qui la concerne. Elle peut être complétée par la signature de la collectivité compétente.
À remplir par le service public d'assainissement n lors du contrôle du projet du dispositif d'assainis	Le SPANC, après que l'entreprise a rempli la partie qui lui est relative :		
Je soussigné(e) technicien SPANC de la Collectivité ou par délégation de la so certifie sur l'honneur que les travaux prévus respectent les pre général des collectivités territoriales, et que le dispositif ne co Fait à le	ciété : escriptions techniques définio	es en application de l'article R.2224 Tampo	en vigueur, en terme de prescriptions techniques
A P 1	- ' '' '		
À remplir par les entreprises réalisant les travaux.	En signant le présent de	ocument, l'entreprise certifie	surl'honneur
DEVU0903668A.	respectent les critere	s d'eligibilité prévus par l'a	L'entreprise qui réalise les travaux est tenue de connaître
Nature des travaux (un parmi la liste suivante)			et de respecter les exigences de l'arrêté du 30 mars 2009
fosse et tranchées d'épandage			et s'y engage en signant le formulaire. Pour faciliter
☐ fosse et lit d'épandage à faible profondeur			l'application de ces textes, les différents dispositifs
a rosse et ile a epariaage a raiste protottaca.			éligibles sont repris dans ce cadre. Cela ne dispense pas
fosso at lit filtrant drainé à flux vortical à massif de sable			11/2,
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de sable			l'entreprise de connaître précisément les modalités de
🗖 fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal			l'entreprise de connaître précisément les modalités de
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires.
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient :
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient: • coche les cases correspondant aux travaux prévus,
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration fosse et dispositifs agréés			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient: coche les cases correspondant aux travaux prévus, indique le coût des travaux pour le logement,
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration fosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise :			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration fosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN :			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration fosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance :			l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant drainé à flux horizontal fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration fosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient :
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :	Signature	Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient: • coche les cases correspondant aux travaux prévus, • indique le coût des travaux pour le logement, • indique les informations qui leur sont relatives (toutes les mentions doivent être remplies), • fournit des devis détaillés qui permettent d'identifier clairement les travaux finançables par l'éco-prêt.
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :		Tampon	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :	Signature Exemple de	travaux ÉLIGIBLES	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :	Signature Exemple de		l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :	Signature Exemple de à l'éco-	travaux ÉLIGIBLES orêt à taux zéro	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient: • coche les cases correspondant aux travaux prévus, • indique le coût des travaux pour le logement, • indique les informations qui leur sont relatives (toutes les mentions doivent être remplies), • fournit des devis détaillés qui permettent d'identifier clairement les travaux finançables par l'éco-prêt. Cette mention n'a pas pour effet de limiter l'éco-prêt à taux zéro aux seuls dispositifs agréés s'accompagnant d'une fosse. Tout dispositif de traitement agréé, qui ne consomme pas d'énergie, est éligible. D'autres combinaisons sont possibles dans la mesure où celles-ci respectent les prescriptions techniques en application de l'article R.2224-17 du code général des collectivités territoriales. Pour plus d'information, reportez-vous au site du ministère de l'Écologie: www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/
fosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et lit filtrant vertical non drainé fosse et tertre d'infiltration fosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) : Fait à le	Signature Exemple de à l'éco-	travaux ÉLIGIBLES prêt à taux zéro concernant qu'une partie	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient:
Gosse et lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolithe Gosse et lit filtrant drainé à flux horizontal Gosse et lit filtrant vertical non drainé Gosse et tertre d'infiltration Gosse et dispositifs agréés Coût total en € TTC = Nom du signataire : Nom de l'entreprise : N° RM, RCS ou SIREN : Mention de l'assurance : Numéro de devis (facultatif) :	Signature Exemple de à l'éco-	travaux ÉLIGIBLES orêt à taux zéro	l'entreprise de connaître précisément les modalités de l'arrêté qui contient des dispositions non reproduites sur les formulaires. L'entreprise qui intervient: • coche les cases correspondant aux travaux prévus, • indique le coût des travaux pour le logement, • indique les informations qui leur sont relatives (toutes les mentions doivent être remplies), • fournit des devis détaillés qui permettent d'identifier clairement les travaux finançables par l'éco-prêt. Cette mention n'a pas pour effet de limiter l'éco-prêt à taux zéro aux seuls dispositifs agréés s'accompagnant d'une fosse. Tout dispositif de traitement agréé, qui ne consomme pas d'énergie, est éligible. D'autres combinaisons sont possibles dans la mesure où celles-ci respectent les prescriptions techniques en application de l'article R.2224-17 du code général des collectivités territoriales. Pour plus d'information, reportez-vous au site du ministère de l'Écologie: www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/

Quels sont les travaux induits, « indissociablement liés aux travaux d'économies d'énergie », dont les dépenses peuvent être prises en compte dans le montant de l'éco-prêt ?

Article R. 319-18 du code de la construction et de l'habitation

Les travaux induits visent uniquement les travaux indispensables consécutifs aux travaux d'efficacité énergétique proprement dits. De ce fait ils ne visent ni les autres travaux de rénovation ni les travaux d'ordre esthétique.

De façon générale, ils relèvent donc d'un des trois objectifs suivants :

- → ils sont indispensables pour atteindre les performances intrinsèques des matériaux et équipements ;
- → ils sont indispensables pour conserver les fonctionnalités initiales du bâtiment ;
- → ils permettent de maintenir dans le temps les performances énergétiques des équipements ou matériaux mis en œuvre.

Types de dépenses finançables Travaux induits des travaux de réhabilitation de systèmes Exemple de travaux induits, dont les DÉPENSES PEUVENT ÊTRE PRISES EN COMPTE d'assainissement non collectif par des dispositifs ne dans le montant de l'éco-prêt consommant pas d'énergie Réfection de la terrasse préalablement détruite pour les travaux, travaux de terrassement nécessaire à l'exécution des travaux Pose d'un regard de collecte et ou de visite, travaux d'adaptation des réseaux extérieurs d'évacuation des eaux Réfection de clôture, d'accès ou de pelouse, usées brutes Réfection de muret cassé pour accès engins, éventuels travaux de remise en état suite à la dégradation due aux Arrachage ou déplacement d'un arbre travaux modifications ou installation de systèmes de ventilation Exemple de travaux dont les DÉPENSES NE PEUVENT PAS ÊTRE PRISES EN COMPTE statique extérieure permettant d'assurer l'aération des dispositifs de dans le montant de l'éco-prêt l'installation Réseau sanitaire intérieur, Poste de relevage et pompe, Sonde de mesure de boues Frais de maîtrise d'œuvre et des études relatives aux travaux. Exemple de FRAIS POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE dans le montant de l'éco-prêt Études de sol, Étude de filière, Étude de conception, Étude à la parcelle Exemple de FRAIS NE POUVANT PAS ÊTRE PRIS EN COMPTE dans le montant de l'éco-prêt Frais de contrôle, Frais d'entretien, Frais de notaire, notamment les frais de création de servitude,

Frais d'acquisition de terrain d'emprise de l'installation

→ Pour plus d'informations, consulter les Questions / Réponses sur le site du ministère de l'Écologie : www.logement.gouv.fr/article.php3?id_article=6801

ou, sur le site Internet de l'ADEME : www.ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet

→ Pour en savoir plus sur l'assainissement non collectif :

www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr